



Primus
Finance



Entreprise agréée et régulée
par les autorités Françaises

Pourquoi créer votre club de prêts ?

Une alternative de
financement pour vos
entreprises



Un partenariat avec des
experts agréés spécialistes
du crowdlending



Donnez accès aux TPE et PME à des sources
de financement
autre que la banque

**Un service entièrement personnalisable pour doter
votre association, votre groupe ou entité territoriale
d'un nouvel outil de financement**





Primus
Finance



Entreprise agréée et régulée
par les autorités Françaises

La personnalisation : la valeur ajoutée de notre plate-forme

1- Bénéficiez d'une plate-forme à votre image

Attirez prêteurs et emprunteurs en accord avec la mission de votre association



Une identité visuelle unique :
logo, design, code couleur de
votre entité

Une url dédiée :

Exemple
crowdlending.monassociation.org

Une personnalisation du site :
Modifier vos messages et votre site
en fonction de vos cibles

2- Déterminez le profil de vos emprunteurs

Augmentez les chances de réussite dans votre association grâce à l'entraide



Sélection des emprunteurs qui
correspondent à votre mission
en fixant vos critères

Définition des critères
métier/domaine d'activité
auxquels votre communauté
est sensible

Mise en avant des valeurs de
votre structure

3- Définissez les conditions des prêts

Offrez à vos prêteurs une épargne qui leur correspond



Fixation des modalités qui
conviennent aux deux
parties

Choix de vos propres critères
pour déterminer le taux

Choix de la durée
d'amortissement

4- Choisissez comment vous souhaitez élargir votre collecte de fonds

Dopez votre réseau au crowdlending



Adoption d'une solution en
marque blanche

Bénéfice de la mise en réseau
avec les clubs existants

Extension des prêteurs et/ou
projets existants à tout le réseau

www.primusfinance.fr

contact@primusfinance.fr

Frédéric Baud : 06.43.69.37.24

Cliquez sur chaque onglet pour nous retrouver
sur les réseaux sociaux :

